

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

Nous intervenons dans cette enquête en tant que famille de Mme Dalmau (riveraine directe) et très attachés à l'avenir de ce quartier de Saint-Quay-Portrieux.

Nous sommes conscients que le site du "Gerbot d'Avoine" est aujourd'hui une friche qui pose des problèmes de sécurité et d'esthétique. Nous accueillons donc favorablement le principe d'une reprise d'activité et d'une rénovation des lieux.

Toutefois, nous alertons sur les dérives que permettrait la modification actuelle du cahier des charges (suppression des articles 11 et 12 pour ces lots uniquement). En levant les contraintes de construction, la commune ouvre la porte à une densification excessive du site.

Un projet d'une telle ampleur, juste en face d'habitations résidentielles, créera inévitablement des nuisances disproportionnées (visuelles, sonores, trafic) et une perte d'intimité pour la maison familiale.

Nous plaidons pour un **compromis raisonnable** : permettre la mise en concordance pour rénover l'existant, mais en maintenant des garde-fous stricts sur les extensions et les hauteurs pour ne pas dénaturer le lotissement ni léser les riverains immédiats. L'intérêt général commande de réhabiliter une ruine, pas d'autoriser un complexe surdimensionné.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Karine et Ludovic SORNAY

12 rue virolot
21490 Saint Julien

06.21.82.11.38